



Véran appelle à ne pas déscolariser son enfant en cas de rhume

Dans plusieurs écoles, par crainte du covid, des enfants avaient été renvoyés à cause d'un simple nez qui coule. **SANTÉ - Le nez qui coule ne sera plus un motif pour garder son enfant à la maison, ni pour le renvoyer chez lui. C'est ce qu'a annoncé Olivier Véran ce jeudi 17 septembre lors d'un point d'informations sur l'épidémie de Covid-19.**

Il répondait à la question suivante: "Mon enfant a des maux de tête, de rhume, dois-je l'envoyer à l'école?". La réponse du ministre lève tout doute sur le sujet : "Oui, si l'enfant a un état de santé compatible avec le fait d'aller à l'école. Il ne faut pas évincer soi-même ses enfants de l'école s'ils n'ont pas une fièvre, des symptômes. Le rhume commence à arriver dans notre pays. On est tous forcément alerté par des situations d'enfants qui n'ont pas le covid mais qui ont un nez qui coule et pas de symptômes graves. En cas de doute, on appelle le médecin et on scolarise son enfant."

La liste des symptômes précurseurs

En effet, depuis le début de la rentrée scolaire, les petits rhumes, si fréquents dans les cours de récréation notamment à l'approche de l'automne et l'hiver, ont semé la pagaille dans les protocoles sanitaires. Ainsi, plusieurs cas d'enfants renvoyés chez eux à cause de symptômes tel qu'un simple "nez qui coule" ont été révélés.

Pour rappel, selon les documents mis en ligne par le ministère de l'Éducation nationale, les différents critères qui peuvent conduire les chefs d'établissement à isoler un enfant et à convoquer ses parents pour venir le chercher sont :

"Survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants: infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexplicquée, douleur musculaire inexplicquée, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée." Nulle mention donc du nez qui coule ni même d'une petite toux. Or il existait un vrai flou dans la communication officielle.

A l'étranger, le nez qui coule fait débat

Certains à l'étranger ont tranché. Ainsi, à Ottawa, la capitale du Canada, la médecin en chef de Santé Publique Ottawa demande aux parents de ne pas amener leur enfant à l'école en cas de nez qui coule. "Il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour garder la COVID-19 loin de nos écoles, et ça veut dire que oui, si votre nez coule, restez chez vous".

Même prudence chez les experts américains interrogés par le New York Times. A l'image d'Eva Cheung, cardiologue pédiatrique, "les symptômes qui requièrent de rester à la maison (pour les enfants NDLR) incluent la toux, le nez qui coule, l'éternuement, les vomissements, la diarrhée, les douleurs abdominales, que votre enfant ait ou non de la fièvre."

En Écosse en revanche, Jason Leitch, le directeur de la Santé et de la protection sociale s'est adressé à tous les parents pour les rassurer le 1er septembre. Dans une lettre distribuée dans les écoles, il assure que les enfants avec des symptômes de rhume peuvent continuer à être scolarisés.

"Nous recommandons de tester seuls les enfants avec une toux continue, de la fièvre, un manque ou un changement du goût ou de l'odorat. Si, cependant, votre enfant n'a pas de symptômes du Covid-19 mais en a d'autres qui ressemblent à un rhume, comme un 'nez qui coule', il n'a pas besoin d'être testé, ni lui ni vous n'avez besoin de vous isoler. Votre enfant peut aller à l'école."